

24: AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF / QUALIFS
PAGES 4 À 7

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 8 À 10

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 11 À 14

1 24: LA UNE DE L'ACTU

[LE PROCESSUS ÉLECTORAL 2023]



ÉLECTIONS SOCIOPROFESSIONNELLES : LE GUIDE DÉTAILLÉ

Ce sera le grand sujet des prochaines semaines qui va déboucher sur la nouvelle composition du Comité de la SETF, et de son/sa président(e) en décembre prochain. Les élections socioprofessionnelles du trot vont désigner 25 des 52 membres du Comité. Au début du mois, la liste des électeurs a été validée et publiée au Bulletin Officiel de la SETF. La semaine dernière, trois candidats ont annoncé leur candidature au mandat de président(e) de la société mère. Quelles sont les étapes à venir ? Quelles sont les nouveautés de cette élection ? Suivez le guide.

Où en sommes-nous à date ?

Pour une élection, il faut des électeurs. Ceux qui participeront à celles, socioprofessionnelles, du trot seront un peu plus de 9.600 (9.606 exactement). La liste a été clôturée au 1er septembre sur la base de cotisants à jour de cotisations (2020 à 2023) au 1er août. Elle a ensuite été publiée le jeudi 7 septembre dans le bulletin officiel de la Société d'Encouragement à l'Élevage du Trotteur Français (SETF) [à retrouver par [ce LIEN](#)].

Ces personnes (représentant quelquefois une entité juridique comme une écurie propriétaire ou une S.C.E.A. d'élevage)

sont toutes rattachées à un ou plusieurs collège(s) électoral(aux) au sein de cinq possibles.

Les cinq collèges d'électeurs :

- propriétaires,
- propriétaires-entraîneurs,
- élèves,
- entraîneurs publics ou particuliers,
- jockeys ou drivers.

Chaque votant est aussi rattaché à une région dans le cadre du volet régional des élections. Elles sont au nombre de 9 et correspondent au maillage territorial des Fédérations régionales des Courses Hippiques.

Territoire de rattachement des électeurs :

1. Ouest | 2. Anjou-Maine | 3. Basse-Normandie | 4. Ile-de-France et Haute-Normandie | 5. Sud-Ouest | 6. Centre-Est | 7. Sud-Est et Corse | 8. Nord | 9. Est

Calendrier des élections socioprofessionnelles 2023 du trot

Préambule : droit d'appartenance aux listes d'électeurs appréciés au 01.08.2023

01.08.2023 ■ Clôture pour acquittement des cotisations.

24.08.2023 ■ Etablissement et publication de la liste des électeurs au Bulletin de la Société.

01.09.2023 ■ Clôture de la liste des électeurs.

29.09.2023 ■ 12h : Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi.

05.10.2023 ■ Publication de la liste des candidats au Bulletin de la Société.

16.10.2023 ■ Date limite d'envoi aux électeurs des codes identifiants de vote, de la liste des candidats et de leur profession de foi.

20.10.2023 ■ 10h : Ouverture des opérations de vote sur l'interface dédié.

31.10.2023 ■ 14h : Clôture du scrutin, dépouillement et Proclamation des résultats.

09.11.2023 ■ Publication des résultats au Bulletin de la Société.

Chaque candidat peut présenter une profession de foi au format prédéfini dans le code électoral.

LA REAFFIRMATION D'UN SCRUTIN UNINOMINAL

Alors que les précédentes élections socioprofessionnelles de 2019 s'étaient déroulées en tenant de s'appuyer sur des listes de candidats, avec pour chacune d'elle un programme, Guillaume Maupas rappelle : *"Le mode de scrutin uninominal a été réaffirmé par le groupe de travail sur les statuts et donc dans le texte adopté par le Comité. On élit bien des personnes et non des représentants de listes. Nous serons très vigilants sur la façon dont seront rédigées les professions de foi, dans le respect desdits statuts."*

► Nouveauté 2023 : l'obligation d'annoncer sa candidature à la présidence en amont des élections

Tout candidat à la présidence de la SETF doit dorénavant se déclarer en amont de la clôture des candidatures. Dès la phase des élections régionales et nationales, concourant à la composition du futur Comité de la SETF qui désignera lui-même son (sa) président(e) par vote, les "ambitions" seront donc dévoilées et connues de tous. Guillaume Maupas précise : *"La différence par rapport à la précédente élection de 2019 est que, parallèlement à la clôture des dépôts des candidatures du 29 septembre, on se doit d'avoir reçu les candidatures à la présidence de la SETF. Et cela va tout changer car cela peut permettre à des candidats d'afficher dans leurs professions de foi, lors des élections régionales ou nationales, leur soutien à tel(le) ou tel(le) candidat(e) à la présidence. Et on est bien là, avec une démarche audible, dans une élection uninominale, sans référence à une notion de liste. La frontière est tenue mais on veillera à la faire respecter."* L'examen des professions de foi sera donc renforcé par la SETF lors de ces élections.

Depuis la semaine dernière, trois candidats, tous au sein du collège national des propriétaires, ont déclaré publiquement leur candidature à la présidence de la SETF. Il s'agit du président en exercice Jean-Pierre Barjon, de Caroline Sionneau et de Gilles Jeziorski.

La prochaine étape

La clôture des candidatures aura lieu le 29 septembre à 12h. Elle concerne l'ensemble des candidats tant aux scrutins régionaux que nationaux (dans les 5 collèges listés plus tôt).

UN CODE ELECTORAL RÉFORMÉ EN 2022

Cela a été un chantier de la mandature en cours. La réforme des statuts et du code électoral de la SETF a été adoptée lors d'un Comité exceptionnel le 25 novembre dernier. Les travaux avaient été confiés à un groupe de travail juridique présidé par Alexandre Lanoë, vice président de la SETF.

Deux nouveautés du code électoral dans le collège des propriétaires :

► Les personnes éligibles dans le collège des propriétaires ne doivent pas être titulaire depuis au moins deux ans d'une licence d'entraîneur ou de jockey (contrairement au schéma d'avant la réforme des statuts de 2022). Cette importante nouveauté est commentée par Guillaume Maupas, directeur des courses et de l'association de la SETF : *"La volonté lors de la réforme des statuts a été de créer un collège de propriétaires qui défende les intérêts des propriétaires indépendants, qui paient des pensions au quotidien et qui ne sont pas eux-mêmes socioprofessionnels. Cette réforme ne s'applique pas au collège des éleveurs qui autorisent des candidats également titulaires d'une licence d'entraîneur ou de jockeys."*

► Les conditions d'éligibilité ont changé. Guillaume Maupas précise : *"On a élargi les conditions d'éligibilité. Dorénavant, il faut, en 2022 ou 2023, soit, avoir fait courir un cheval sous ses couleurs (inchangé), soit, détenir l'équivalent de la propriété d'un cheval (100%) en association. Il faut par ailleurs préciser que les bailleurs, dans le cadre d'un contrat de location de carrière de courses, ne sont ni électeurs ni éligibles."*

Guillaume Maupas

© ScoopDyga



Les sièges par collège

Au plan national, les membres élus au Comité de la SETF par les collèges d'électeurs prévus à l'article 4 du présent Code sont au nombre de seize (16), soit :

- 5 élus par le collège des propriétaires,
- 1 élu par le collège des propriétaires-entraîneurs,
- 5 élus par le collège des éleveurs,
- 4 élus par le collège des entraîneurs publics ou particuliers,
- 1 élu par le collège des jockeys ou drivers munis de la licence professionnelle ou de celle de lad-jockey.

Un processus électoral électronique

Cette élection sera, comme en 2019, organisée sous format électronique. Le taux de participation de 2019 avait été plus élevé que les précédentes occurrences (plus de 50% de participation pour le scrutin national en 2019). C'est Voxaly, un prestataire spécialiste du process de vote électronique, qui aura en charge la partie technique. Guillaume Maupas nous apprend : *"La nouveauté 2023 par rapport à 2019 est que tout est dématérialisé. Ce sera un vote 100 % électronique. Les électeurs vont recevoir leur matériel de vote, avec leur code et leur identifiant, par courrier mais on ne procédera plus à l'envoi des listes des candidats et des professions de foi par courrier. Tout est consultable et imprimable sur Infonet, letrot.com et le site de vote."* La date limite d'envoi des identifiants et mots de passe pour voter est fixée au 16 octobre, quatre jours avant l'ouverture des votes, fixée au 20 octobre.

► Nouveauté 2023 : la création d'une commission électorale

Les nouveaux statuts de la SETF ont entériné la création d'une commission électorale. Ce "collège de sages" (au nombre de trois) sera le garant du bon déroulement de l'élection. En décembre 2022, Alexandre Lanoë, lors de sa présentation des travaux qui ont abouti aux actuels statuts nous avait déclaré : *"On a formalisé les responsabilités et le fonctionnement d'une Commission électorale qui va être instaurée en janvier [2023]. Elle est composée de trois membres du Comité qui ne peuvent pas être candidats aux élections. Antérieurement, on ne parlait que de deux personnes désignées par le Conseil d'Administration qui n'intervenaient qu'en fin de parcours électoral, au moment du dépouillement des votes. Désormais, on crée une Commission électorale désignée par les membres du Comité. Et cette Commission a un mandat détaillé pour superviser tout le processus électoral, pour garantir sa régularité, sa neutralité, sa légalité. Elle pourra aussi être saisie – ce qui n'était pas le cas auparavant de manière formelle. Elle pourra être saisie de toute réclamation relative au déroulement de la campagne ou du scrutin. La Commission électorale pourra par exemple mener des auditions si cela s'avère nécessaire dans le cadre d'une réclamation. Pour résumer, la mise en place d'une Commission électorale, c'est formaliser la garantie du droit de tous les candidats."*

Membres de la Commission électorale (par ordre alphabétique) : Maurice Dahdi, François Forcioli-Conti et Alain Pagès [trois personnes non impliquées dans les élections socioprofessionnelles]

Guillaume Maupas développe en termes d'exemples d'intervention de cette commission électorale : *"Si jamais nous avons des difficultés par rapport à l'interprétation d'une profession de foi, dans le cadre du respect du scrutin uninominal, ce sera à la commission électorale de trancher. Nous avons déjà soumis la liste définitive des électeurs aux membres de ladite commission électorale pour la faire valider avant publication."*

La proclamation des résultats : le 31 octobre

C'est le 31 octobre 2023 à 14 heures qu'auront lieu successivement la clôture du scrutin, le dépouillement, la validation et la proclamation des résultats. Cette année, cette date sera aussi celle de la clôture des élections socioprofessionnelles parallèles du galop. France Galop proclamera donc pareillement le 31 octobre les élus régionaux et nationaux du galop. Cette concomitance des dates est une première. Le 9 novembre, les résultats seront publiés au bulletin officiel de la SETF.

La phase des élections régionales après le 31 octobre

On entre après le 31 octobre dans la phase régionale avec les élections des présidents des comités régionaux dans chaque fédération (ces présidents sont membres de droit du Comité de la SETF). Chaque comité élira ses 6 représentants au conseil régional du trot qui conduira ensuite à l'élection du président du conseil régional, lui-même membre du Comité de la SETF. Cette phase doit être close avant la première réunion du nouveau Comité de la SETF programmée le 14 décembre 2023, à l'issue duquel l'élection du (de la) Président(e) sera effectuée.

LA LISTE DES 16 MEMBRES ASSOCIÉS DE LA SETF POUR 2024-2027**■ Les 10 réélus**

Thierry Andrieu , Richard Corde, Alexandre Lanoë, Jean Lesne, Pierre-Yves Pose, Philippe Savinel, Joël Séché, Freddy Sertin (es qualité), Olivier de Seyssel, Jean-Pierre Vogel (es qualité)

■ Les 6 nouveaux élus

Mme Sophie Alzieu, Michael Benabou, Pr. Jean-Marie Denoix, Vincent Labrune, Hervé Morin, Yannick Pierre

■ Pour mémoire, les 6 sortants

Maurice Dahdi, Paul Essartial, Guillaume Garot, Alain Genestar, Dominique Riquet, Alain Pagès



JEAN BALTHAZAR : RENDEZ-VOUS DANS LE PRIX DES ELITES

Ils seront 13 à s'affronter dans le Prix des Elites (Gr.1) édition 2023, **Jalisco Fligny** (*Brillantissime*) n'ayant pas été déclaré partant par son entourage. Régulier et brillant lauréat du Prix Camille de Wazières (Gr.2), au début du mois, **Jean Balthazar** (*Alto de Viette*) est très attendu dans ce classique où il sera déferré des quatre pieds pour la deuxième fois au monté. Le vainqueur du Prix d'Essai (Gr.1) 2022, **Jelyson** (*Timoko*) effectuera son retour à Vincennes après un été paisible. **Je m'Envole** (*Joyau d'Amour*), plaisante dauphine de **Jean Balthazar** dans le Prix Camille de Wazières, sera aussi de la partie tout comme **Jane Aimée** (*Pacha du Pont*) ou encore **Jil** (*Rodrigo Jet*) respectivement 3ème et 4ème de la même course de référence.

DÉCÈS DE JACQUES CROTTE

Ex entraîneur, driver et jockey, Jacques Crotte vient de nous quitter à plus de 90 ans. Au cours de sa longue carrière, il aura su s'imposer dans toutes les disciplines des courses, gagnant comme jockey de plat et d'obstacle au galop mais aussi comme driver et jockey monté au trot. C'était à l'époque où il était salarié chez Roger Céran-Maillard. Devenu par la suite entraîneur particulier puis public, il a eu la charge de **Soleil D Touches** (*Kerjacques*), un vainqueur des Prix Jacques de Vaalogé et Henri Cravoisier dans les années 1960. Titulaire de plusieurs victoires à Vincennes, Jacques Crotte a exercé jusqu'à la limite d'âge de l'époque et s'est ainsi imposé en 2001, à l'âge de 70 ans, avec **Halbran d'Artois** (*Very Happy Fellow*) à Marseille-Vivaux. À sa famille et son entourage, la rédaction de 24hautrot et Province Courses l'Hebdo présente ses plus sincères condoléances.

T.E.T.F. : SON PARDO FAIT LE PLEIN

Ils seront 16 trotteurs français à se présenter au départ de la 4ème étape du Tour Européen du Trotteur Français qui se disputera dimanche à Son Pardo, aux Baléares. Les lauréats des trois premières manches du T.E.T.F., **Diable de Vauvert** (*Prince d'Espace*), **Doux Parfum** (*Singalo*) et **Cash du Rib** (*Ready Cash*), ne seront pas du voyage. **Fast Domino** (*Atlas de Joudes*), seul représentant entraîné en France, sera associé à Pierrick Le Moel et partira du couloir n°3. Les quinze autres trotteurs français évoluent tous aux Baléares. **Dolina des Plaines** (*Nahar de Béval*), deuxième lors de l'édition 2022, derrière **Eclat de Gloire** (*Tiégo d'Etang*), s'élancera avec le 4. Le départ de la course est fixé à 18h40.

9 ENGAGÉS DANS L'ÉLIMINATOIRE FRANÇAISE DU GP DE L'UET

Au programme de la réunion du vendredi 29 septembre de Vincennes, la phase éliminatoire française du Grand Prix de l'UET n'a pas mobilisé les foules. Ils ne sont que 9 engagés avec comme première conséquence le recours à une seule épreuve éliminatoire en vue de la qualification pour le Grand Prix de l'UET (Gr.1). Ce dernier fera partie de la grande affiche européenne du samedi 14 octobre à Solvalla. Parmi les 9 engagés, on compte notamment **Just A Gigolo** (*Boccador de Simm*) et **Justin Bold** (*Bold Eagle*), respectivement deuxième et quatrième du Critérium des 4 Ans (Gr.1) dimanche dernier à Vincennes. Les éliminatoires scandinaves se disputeront à Åby le samedi 30 septembre. On y recense actuellement 19 engagés.





LA COUR DES COMPTES PRÉCONISE UN RENFORCEMENT DE L'ANJ

Premier Président de la Cour des Comptes, Pierre Moscovici a présenté ce jeudi matin les conclusions du rapport public titré *"Les jeux d'argent et de hasard : un secteur en mutation, des enjeux de régulation."* Ce nouveau rapport de la Cour des Comptes propose ainsi la photographie à date d'un secteur qualifié de *"très prospère et rentable"* par Pierre Moscovici bien que *"faisant l'objet d'un régime juridique rigoureux"*. Le rapport analyse également la situation économique un peu plus de trois ans après les réformes fiscales de 2019. Cette période fut aussi celle d'un fort développement de créativité et d'innovation aussi bien en termes technologiques que commerciaux mettant au défi l'autorité de régulation. *"La distinction 'jeux en dur' et 'en ligne', centrale dans l'organisation française depuis 2010, est brouillée par le développement d'offres dites 'omnicanales' par des opérateurs présents sur les deux segments"* précise le rapport de la Cour des Comptes qui alerte aussi sur les nouvelles pratiques autour des NFT et assimilés qui doivent être régies par des règles aussi fortes que celles encadrant les autres jeux.

Plus généralement, c'est un renforcement de la régulation assurée par l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) que recommande la Cour des Comptes. *"En constituant d'ici 2024 un pôle pluridisciplinaire de veille, de collecte, d'analyse et de recherche spécialisé dans les jeux"* a précisé Pierre Moscovici. Il a également rappelé la mission de l'ANJ consistant à *"veiller au respect de l'exploitation équilibrée des différents types de jeux afin d'éviter toute déstabilisation économique des filières concernées."* La mesure la plus importante consisterait à doter le Président de l'ANJ d'une possibilité de mettre en demeure des opérateurs récalcitrants aux demandes de l'ANJ.

Le boum du secteur des jeux

En introduction de cette conférence de presse, la Cour des Comptes a précisé les chiffres du marché des jeux.

- 43 milliards d'euros en 2021
- près d'un Français majeur sur deux joue dont 93% aux loteries
- un quart des Français est parieur
- 10,7 Md€ de Produit Brut des Jeux cumulés en 2021
- 12,9 Md€ de PBJ en 2022

La FDJ, dont les conséquences de sa privatisation font l'objet d'un chapitre à part dans le rapport complet (lien ci-dessous), représentait en 2022 50,5% du PBJ du secteur, tous segments confondus. Le sujet du rachat de ZEturf a été présenté comme un point de vigilance de la part des rapporteurs de la Cour des Comptes, évoquant de *"potentiels problèmes d'équilibre du secteur."*

À propos du PMU

Le PMU pèse lui pour un peu plus de 17 % du PBJ en dur en 2022 (1,7 Md€). Dans son rapport, la Cour des Comptes a souligné les efforts entrepris par l'opérateur historique finançant la filière cheval (exception soulignée dans le secteur) pour avoir réformé sa gouvernance, su se moderniser et à accroître sa rentabilité. Pour Pierre Moscovici, le PMU *"ne s'en sort pas si mal du tout"* dans un contexte aussi concurrentiel. En revanche, la Cour des Comptes a de nouveau alerté sur la situation des Grands Pariers Internationaux, consacrant même au sujet deux de ses huit recommandations finales : engager la convergence du régime appliqué aux GPI avec celui des paris en ligne et soumettre au prélèvement sur le PBJ les partenaires du PMU et au titre des bénéfices non commerciaux les gains desdits GPI.

[POUR ACCÉDER À L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT, CLIQUEZ CI-DESSOUS](#)



ÉCHOS DE CAMPAGNE : RÉUNIONS PUBLIQUES DE JEAN-PIERRE BARJON

Réunis autour de l'appellation "Une ère nouvelle", l'équipe de campagne de Jean-Pierre Barjon nous fait savoir qu'elle tiendra des réunions publiques d'ici la fin du mois de septembre selon le calendrier suivant :

- Le Mans : le 27/09
- Grosbois : le 28/09
- Nantes : le 29/09
- Amiens : le 30/09

D'autres rendez-vous sont prévus en octobre : le 6 à Toulouse, le 7 à Salon-de-Provence, le 9 au Mont-Saint-Michel, le 14 à Cabourg, le 18 à Reims et possiblement le 22 à Angers.

--

Notons que Gilles Jeziorski, lui aussi candidat déclaré à la présidence de la SETF, a annoncé lancer une campagne après la première étape des votes (voir notre une).

USCH : RÉUNION PUBLIQUE LE 4 OCTOBRE ET COURRIER AU MINISTRE

De son côté l'USCH, emmenée par Caroline Sionneau, organisera une réunion publique le 4 octobre prochain au Mans à partir de 18h.

Par ailleurs, l'Association de Sauvegarde des Courses Hippiques nous a informés ce jeudi de l'envoi d'un courrier à l'attention du Ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, afin d'intervenir auprès de la Mairie de Paris pour reporter la date de réponse à l'appel d'offres de Vincennes. Arguant la concordance de la date limite de remise des candidatures de l'appel d'offres, le 30 octobre 2023, avec la date de clôture des votes à l'élection professionnelle du Trot, l'USCH demande à différer la date de remise des offres de six mois, afin de laisser le temps à la nouvelle équipe de l'instruire et d'engager les réformes nécessaires pour y répondre.

QUALIFICATIONS : AUCUN REÇU AU MANS

Disputée dans des conditions météorologiques difficiles en raison de pluies abondantes, la séance de qualifications du jour au Mans s'est conclue par un bilan nul. Aucun des 11 candidats présentés n'a pu répondre aux obligations chronométriques imposées, seul un cheval a réussi à se requalifier.

La séance du vendredi 22 septembre annulée à Marseille

En raison des intempéries et des fortes pluies, la séance de qualifications et de requalifications initialement prévue le vendredi 22 septembre 2023 à Marseille-Borély est annulée et reportée au jeudi 28 septembre à 8h30 sur l'hippodrome de Borély.

KOELHO DE NAPPES EN VENTE FLASH AUCTAV LE 27 SEPTEMBRE

Mercredi 27 septembre, de 19h à 19h30, Auctav propose **Koelho de Nappes** (Charly du Noyer) en Vente Flash. Le trotteur, bien qualifié à l'âge de 2 ans en 1'17"8 à Caen, a ouvert son palmarès au début du mois de septembre à La Capelle. Il affiche actuellement des gains de 31.910 €. Cette vente marque le début d'une opération commerciale récurrente de l'Ecurie Hunter Valley en association avec Auctav. Fondateur de l'Ecurie, Matthieu Millet s'est exprimé dans le communiqué diffusé par l'agence de vente : "Cette vente est un test. Hunter Valley a toujours tenu à son image de haras commercial avec la mise en vente de chevaux performants et à fort potentiel. Nous souhaitons comme toujours innover et mettre en place avec Auctav des ventes récurrentes, à l'unité, de chevaux de qualité. Nous espérons une réponse favorable à cette nouvelle offre. Nous croyons fortement au potentiel de **Koelho de Nappes** et ce n'est pas un hasard de commencer avec lui cette opération (...)." © Auctav



CAEN // JEUDI 21 SEPTEMBRE

La pluie qui s'était invitée durant la nuit dans le Calvados a rendu la piste compliquée pour la centaine de 2 ans à la recherche de leur sésame pour la compétition ce jeudi matin à Caen. Tant et si bien que seulement 41 d'entre eux ont réussi leur examen (37 %). Dans ces conditions, il ne fallait pas s'attendre à ce que les aiguilles du chronomètre s'affole. Le meilleur temps de la matinée est à mettre à l'actif de **Lamila la Huretry (Bilibili)** en 1'17"9.

Retrouvez ci-dessous les 25 meilleurs temps :

LAMILA LA HURETRY (F) 1'17"9 ▶

BILIBILI - VA VOLE DU LYS, par OISEAU DE FEUX
Entraîneur : P. L. Desauvette - Propriétaire : Ec. P. L. Desauvette - Eleveur : G. Rebillon

LORFEVRE DU VINOIS (M) 1'18"5 ▶

UP AND QUICK - ARIANE DU VINOIS, par DIAMANT GEDE
Entraîneur : M. Coignard - Propriétaire : Ec. Oasis - Eleveur : E. Voisin

LORD FROMENTRO (M) 1'18"8 ▶

FIFTY KALOUMA - PRINCESSE NATACHA, par GAI BRILLANT
Entraîneur : Th. Duvaldestin - Propriétaire : C. Duvaldestin - Eleveur : F. Meslin

LITTLE DU RIB (F) 1'18"9 ▶

DIJON - QUILLE CASTELETS, par KAISER SOZE
Entraîneur : J. Hallais - Propriétaire : Ec. Rib - Eleveur : Ec. Rib

LADY MAJOR (F) 1'19" ▶

BRILLANTISSIME - BERTA VICI, par REPEAT LOVE
Entraîneur : A. Laroche - Propriétaire : P. Laurent - Eleveur : M. Lavalley

LIDO DU VIVIER (M) 1'19"2 ▶

FOLLOW YOU - GRACE DU VIVIER, par ROLLING D'HERIPRE
Entraîneur : E. Roue-lecuyer - Propriétaire : Ec. J. Y. Lecuyer - Eleveur : Ec. J. Y. Lecuyer

LOVER ADEMMA (M) 1'19"2 ▶

QUAKER JET - SAMIRA, par PODOSIS
Entraîneur : M. Coignard - Propriétaire : G. Gillot - Eleveur : Ph. Gillot

LUPIN CAMARO (M) 1'19"4 ▶

GOLDEN BRIDGE - ULINE DE CAMARO, par LINCOLN JET
Entraîneur : L. Barassin - Propriétaire : L. Barassin - Eleveur : J.-P. Canu

LADY CHANNEL (F) 1'19"5 ▶

BOOSTER WINNER - CYBELE MONTAVAL, par POWER JET
Entraîneur : Ch. Petrement - Propriétaire : M. Journo - Eleveur : M. Journo

LATINA DE COQUERIE (F) 1'19"7 ▶

BOCCADOR DE SIMM - BIANCA DE COQUERIE, par AND ARIFANT
Entraîneur : J. Ch. Germain - Propriétaire : Ec. J. Vilault - Eleveur : A. Dulin

LET'S GO D'AIRZA (H) 1'19"7 ▶

ECU PIERJI - AIRZA DAIRPET, par ONYX DU GOUTIER
Entraîneur : S. Guarato - Propriétaire : Ec. S. Guarato - Eleveur : J. Simons

LADY FAIRY (F) 1'19"7 ▶

BOCCADOR DE SIMM - FAIRY GIRL, par UN AMOUR D'HAUFOR
Entraîneur : A. G. Maillard - Propriétaire : A. Hollie - Eleveur : A. Hollie

L'ORO D'HERIPRE (H) 1'19"8 ▶

GU D'HERIPRE - A GOLD LADY, par LOVE YOU
Entraîneur : D. Armellini - Propriétaire : Ec. E. Lemaitre - Eleveur : Ec. d'Heripre

LA QUICK (F) 1'19"9 ▶

UP AND QUICK - CHARLOTTE QUICK, par PIM QUICK
Entraîneur : P. Chevrier - Propriétaire : Ec. Quick Star - Eleveur : Ec. Quick Star

LATINA QUICK (F) 1'19"9 ▶

PRINCE GEDE - AMETHYSTE QUICK, par PRODIGIOUS
Entraîneur : P. Chevrier - Propriétaire : Ec. Quick Star - Eleveur : Ec. Quick Star

LOVELY KOOL (F) 1'20"1 ▶

UN AMOUR D'HAUFOR - DIVA KOOL, par KOOL DU CAUX
Entraîneur : C. Jean - Propriétaire : Th. Desoubeaux - Eleveur : J. Villetorte

LOVA DESJI (F) 1'20"2 ▶

UN AMOUR D'HAUFOR - SASHA JOLIE, par KESACO PHEDO
Entraîneur : P. Mary - Propriétaire : P. Mary - Eleveur : J. Constantin

LITTLE ATOUT (M) 1'20"2 ▶

BOLD EAGLE - CHIPIE D'ATOUT, par GOETMALS WOOD
Entraîneur : P. Mary - Propriétaire : Ec. Martial - Eleveur : S.C.E.A. du Beaumanoir

LA GIADA WINNER AS (F) 1'20"3 ▶

FOLLOW YOU - BE RIGHT, par GOETMALS WOOD
Entraîneur : C. Heslouin - Propriétaire : Sc. Winner Stable Srl - Eleveur : Sc. Winner Stable Srl

LA BELLE SURPRISE (F) 1'20"3 ▶

BOLD EAGLE - UNE BELLE SURPRISE, par PRINCE D'ESPACE
Entraîneur : Ch. Petrement - Propriétaire : Ec. S. Guarato - Eleveur : S.A.R.L. El. Guarato

LANCIANO (M) 1'20"4 ▶

FEELING CASH - CREATION, par RIEUSSEC
Entraîneur : P. Mary - Propriétaire : Ec. Martial - Eleveur : C. Moreau

LOVELY FEELING (M) 1'20"4 ▶

FEELING CASH - VAGUE DE MANCHE, par INSERT GEDE
Entraîneur : A. Pacary - Propriétaire : Ec. du Feu - Eleveur : Ec. du Feu

L'HEBUS (M) 1'20"4 ▶

DRAGON DES RACQUES - DANZIGA STAR, par OBJECTIF ROYAL
Entraîneur : A. A. David - Propriétaire : E. Vinagre - Eleveur : E. Vinagre

LA BOISBONNIERE (F) 1'20"4 ▶

FELICIANO - VOSNE ROMANEE, par BACCARAT DU PONT
Entraîneur : B. Kernivinen - Propriétaire : B. Kernivinen - Eleveur : A. Kernivinen

LUTIN OR (H) 1'20"5 ▶

BILIBILI - ULTRA AMSTERDAM, par ORLANDO VICI
Entraîneur : R. Sevestre - Propriétaire : V. Pian - Eleveur : V. Pian

EMBARQUEMENT IMMEDIAT SUR
QUALIFS AIRLINES BY PROVINCE COURSES

QUALIFS AIRLINES by PROVINCE COURSES

PROCHAIN DÉCOLLAGE

GROSBOIS

DATE	HEURE
VENDREDI 22 SEPTEMBRE	11H

**REPLAY DISPO
INSTANTANÉMENT
SUR NOTRE SITE**

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

QUALIFS AIRLINES

EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉCOUVRIR LES VEGETTES DE DEMAIN



PREMIÈRE PARISIENNE DE KEY OF LOVE

Deuxième de **Kiss Me Bourbon** (Orlando Vici), entraînée aussi par Sébastien Guarato, lors de sa première tentative à Vincennes, **Key Of Love** (Ready Cash) s'impose avec une nette autorité ce jeudi après avoir pris ses responsabilités. Alexandre Abrivard, son partenaire depuis plusieurs mois, déclare au micro d'Equidia : "Lors de sa dernière apparition à Enghien, elle avait visiblement connu un souci de santé entre le heat et la course. Elle était entrée en piste pour la course en étant l'ombre d'elle-même. Les prises de sang ont ensuite confirmé un problème. Auparavant, elle avait été devancée de peu par sa compagne d'écurie dans une course où elle n'avait pas eu le parcours adéquat. Aujourd'hui (jeudi), elle confirme ses victoires du printemps. Elle n'est pas soudée et reste encore sur une main pendant le parcours. C'est assurément une pouliche d'avenir car elle n'est pas faite en précoce."

Cinquième produit d'**Une Love Star** (Canada), **Key Of Love** est une soeur d'**Emiliano Zapata** (Prince Gédé), victorieux à 14 reprises, et une nièce de l'étalon **Look de Star** (Coktail Jet).

3^e | PRIX DE COURTENAY

Att - 2100 m - Course C - 46 000 €

KEY OF LOVE 1'13"4



Achetée aux ventes Arqana Trot 55 000 € par ECURIE THOMAS BERNEREAU

Ready Cash x Une Love Star (Canada)

Driver : A. Abrivard - Entraîneur : S. Guarato

Propriétaire : Ec. G. Fascella - Eleveur : Ec. des Charmes





Félicitations à tout l'entourage !

INSCRIPTIONS EN COURS
Vente d'Automne
7 & 8 novembre - CABOURG

2^e **Kiss Me de Navary 1'13"6** Vaux le Vicomte x Poulette
Driver : J. Koubiche - Entraîneur : P. Hachin

3^e **Kalyste Piya 1'13"8** Bold Eagle x Destinee Piya
Driver : R. Hue - Entraîneur : S. Guarato

4^e : Kemia du Chene - 5^e : Kimie Jihem - 6^e : Keola d'Heripre - 7^e : Kaliska de Forgan



JOYCE DELTO S'AFFIRME

Estimée depuis ses débuts, **Joyce Delto** (Scipion du Goutier) s'impose en force dans le Prix de Narbonne, ce jeudi, soit une deuxième victoire consécutive à Vincennes. Jument puissante, elle avait déjà séduit sur cette piste l'automne dernier avant de faire l'impasse sur le meeting d'hiver. "J'étais plus facile aujourd'hui (jeudi) que lors de sa dernière course où des concurrents nous avaient fait travailler, souligne Aymeric Thomas sur Equidia. Elle avait besoin de se façonner, c'est pour cela que nous avons bataillé en province au printemps, principalement à droite, une corde où elle est plus à son aise. Elle progresse au fil de ses courses. Elle est partie franchement aujourd'hui et progresse de ce côté-là." Les conditions météorologiques du jour ont rendu la piste moins rapide et, même si la réduction kilométrique de 1'13"9 est moins flatteuse que celle de sa victoire un mois plus tôt, le style est tout aussi plaisant.

Aymeric Thomas connaît bien la famille de **Joyce Delto**, puisque la mère de celle-ci, **Satalie Pierji** (Joyau d'Amour), évoluait déjà sous son entraînement. Son premier produit, **Flèche Etoile** (Quickly Paris), lauréate de 14 courses, était aussi sous l'entraînement d'Aymeric Thomas, tout comme sa tante, **Otalie Pierji** (Lutin d'Isigny), lauréate à 10 reprises dont 4 à Vincennes.

6^e | PRIX DE NARBONNE

Att - 2700 m - Course C - 46 000 €



JOYCE DELTO 1'13"9

Scipion du Goutier x Satalie Pierji (Joyau d'Amour)

Driver : A. Thomas - Entraîneur : A. Thomas

Propriétaire : A. Thomas - Eleveur : A. Thomas





Une victoire de + pour
SCIPION DU GOUTIER

2^e **Jessalyne 1'14"** Quaker Jet x Cyga de Vandel
Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : D. Locqueneux

3^e **Jasmine d'Ouilly 1'14"** Charly du Noyer x Quabila
Driver : A. Laurent - Entraîneur : C. Herserant

4^e : Jamaica - 5^e : Joconde Sibey - 6^e : Joconde de Colmine - 7^e : Juvenia du Closet



ANDRÉA ROUSSEL EN HOMMAGE À SON AÏEUL

Certaines victoires ont une saveur particulière. Celle de **Good Girl Marceaux** (Jag de Bellouet) dans le Prix Gaston Roussel restera un moment particulier pour son jeune jockey, Andréa Roussel, l'arrière-petit-fils de Gaston. Sous les yeux admiratifs de son grand-père, Alain, Andréa Roussel a su mener la représentante de Cédric Brun, entraînée par Pierre Vercruysse, sur la plus haute marche du podium. L'entraîneur s'est exprimé sur Equidia : "J'avais dit à Andréa (Roussel) de prendre son temps au départ. Alexandre Abrivard lui avait donné les clés de la jument avant la course. Il la découvrait et l'a très bien montée." Sans utiliser les artifices, **Good Girl Marceaux** s'est imposée pour la troisième fois consécutive avec une certaine facilité. "La jument pourrait être revue dans les Prix Christelle Zimmer ou Yvonnick Bodin, deux épreuves réservées aux apprentis, ou encore sur les parcours de vitesse avec Alexandre Abrivard" nous apprend aussi son mentor. À quelques semaines de rejoindre l'écurie de Jean-Michel Bazire pour le meeting d'hiver, Andréa Roussel signe une 16e victoire depuis ses débuts, la deuxième à Vincennes. "La pression était présente mais ce genre de pression est positive. Il ne fallait surtout pas perdre la course. C'est une sacrée jument ! Lorsque nous sommes venus en montant, elle était au-dessus des autres. Nous avons assuré le dernier tournant mais, une fois droite, elle est partie d'elle-même. Je suis fier de remporter cette épreuve rendant hommage à mon arrière-grand-père. C'est, à ce jour, ma plus belle victoire."

7^e | PRIX GASTON ROUSSEL

M - 2850 m - Course D - 54 000 €



GOOD GIRL MARCEAUX 1'13"6

Jag de Bellouet x Iane Fortuna (And Arifant)
Jockey : A. Roussel - Entraîneur : P. Vercruysse
Propriétaire : C. Brun - Eleveur : Ind. Brun



2^e **Foster de l'Iton 1'14"5** Nahar de Beval x Samba de l'Iton

Jockey : T. Levesque - Entraîneur : H. Levesque

3^e **Emencourt d'Azif 1'14"** Qwerty x Queren Or

Jockey : E. Bouclet - Entraîneur : J. F. Senet

4^e : Gold du Val - 5^e : Filou des Oubeaux - 6^e : Greyson - 7^e : Fanak du Bocage



CANTO DEI VENTI SOUFFLE LA VICTOIRE À COOL KRONOS

Fautif un court instant en plaine, dans une épreuve disputée sur le parcours des 2.100 mètres autostart, **Canto Dei Venti** (Mago d'Amore) a su se montrer très adroit pour retrouver la bonne cadence. Longtemps placé dans le dos de l'animateur **Nice Present** (Bird Parker), il a accéléré le plus fort dans le final pour l'emporter (réalisant les meilleurs derniers 500 mètres du peloton en 1'08"7). "Il confirme sa récente victoire à deux nez au vent", analyse Gabriele Gélormini sur Equidia. "Aujourd'hui, je voulais rester devant mais je l'ai précipité en plaine lorsque les concurrents sont vite venus et il m'a répondu par une faute. Ensuite le dos de **Nice Present** était bon." Le pilote italien se projette aussi sur l'avenir proche de son partenaire : "Il n'est peut-être pas en retard de gains mais, vu son comportement, il devrait être en mesure de faire un bel hiver."

Canto Dei Venti devance de peu **Cool Kronos** (Readly Express), lequel effectuait ses débuts en France. Il offre le 27^e succès de l'année à son entraîneur Erik Bondo, la marque record en termes de victoires du professionnel danois sur notre sol. Installé depuis quelques saisons dans l'Hexagone, à une vingtaine de kilomètres du Mans, au Haras du Quadrige, Erik Bondo s'affirme de plus en plus avec des chevaux comme **Charmy Charly As** (Charly du Noyer), sur lequel il fonde de sérieux espoirs durant hiver, et **Kraken Castelets** (Bold Eagle), lauréat dès ses premiers pas à Vincennes.

8^e | PRIX DE MEHUN SUR YEVRE

Att - 2100 m - Course B - 60 000 €



CANTO DEI VENTI 1'11"3

Mago d'Amore x Terra Dei Venti (Equinox Bi)
Driver : G. Gelormini - Entraîneur : H. E. Bondo
Propriétaire : Cumana Group Srl - Eleveur : Fonds de Courses



2^e **Cool Kronos 1'11"3** Readly Express x Occasion Kronos

Driver : J.-M Bazire - Entraîneur : J.-M Bazire

3^e **Kimi Di Quattro 1'11"5** Maharajah x Caluna Di Quattro

Driver : A. Abrivard - Entraîneur : M. B Svedberg

4^e : Cherry Top - 5^e : Nice Present - 6^e : Houston Pajelo - 7^e : Cobra Killer Gar

1^{ère} | PRIX BERNARD LE QUELLEC

Att - 2700 m - Course C - 68 000 €

HELIOT DE CAHOT 1'14"3

Un Charme Fou x Via de Cahot (Prodigious)
Driver : A. Barrier - Entraîneur : S. Prioul
Propriétaire : S. Prioul - Eleveur : J. Carudel

**2^e Girl de Bassiere 1'14"4 Ready Cash x Scolie de Bassiere**

Driver : P. Ph. Ploquin - Entraîneur : C. Chenu

3^e Gold Dairpet 1'14"4 Look de Star x Perle d'Avril

Driver : A. Abrivard - Entraîneur : C. Chenu

4^e : Flamme Vive - 5^e : Eclair Gold - 6^e : Easton Of My Life - 7^e : Guide Moi Forgan**2^e | PRIX DE GAP**

M - 2850 m - Course D - 46 000 €

HYPOTHESE MADRIK 1'14"6

Up And Quick x Bella Madrik (Lilium Madrik)
Jockey : E. Croisic - Entraîneur : S. Meunier
Propriétaire : Ec. Aurmath - Eleveur : E.A.R.L. Ec. L. Boulaies

**2^e Hanska 1'15"2 Opium x Laliflo Gede**

Jockey : C. Levesque - Entraîneur : P. Levesque

3^e Galinka de Gennes 1'15"4 Kenor de Cosse x Valse Chouan

Jockey : G. Martin - Entraîneur : A. Desmottes

4^e : Harbella - 5^e : Galopin de Conde - 6^e : Gino Dolucio - 7^e : Historico d'Etang**4^e | PRIX DE DRANCY**

M - 2700 m - Course D - 40 000 €

JASMINE DE FORGAN 1'14"5

Cyprien des Bordes x Enigme de Forgan (Gazouillis)
Jockey : F. Lagadeuc - Entraîneur : Ch. A. Mary
Propriétaire : Ec. Houssin Jeremy - Eleveur : S. Grimaud

**2^e Jilanza du Moulin 1'14"7 Singalo x Reine d'Avoise**

Jockey : M. Mottier - Entraîneur : J. Groizeau

3^e Jade de Castelle 1'14"7 Carat Williams x Ninon de

Castelle

Jockey : J. Raffestin - Entraîneur : J. Raffestin

4^e : Jusquiamme - 5^e : Jorphea d'Espoir - 6^e : Joadie Wind - 7^e : Jalna Robsons**5^e | PRIX DE CORBEIL**

Att - 2100 m - Course D - 46 000 €

ISLAND STAR 1'11"8

Bold Eagle x Valrose (Nahar de Beval)
Driver : H. Monthule - Entraîneur : S. Guarato
Propriétaire : Ec. des Charmes - Eleveur : Ec. des Charmes

**2^e Idylle Piya 1'11"9 Vigove x Volute Vauloger**

Driver : J. L. Cl. Dersoir - Entraîneur : N. Viel-pierre

3^e Ibanque Lebel 1'12" Ubriaco x Marquise de Ry

Driver : Ph. Daugeard - Entraîneur : Ph. Daugeard

4^e : Idole Jallerie - 5^e : Ideale de Bonnefoi - 6^e : Inara du Vivier - 7^e : Icone**À LA UNE****SÉBASTIEN ERNAULT****LA MANCHE
« POWER »****J'ACCÈDE À MON HEBDO****ICI**



LIZA JOSSELYN DÉJÀ LANCÉE DANS LE GRAND BAIN PARISIEN

Ce n'est pas une pouliche de 2 ans comme les autres. **Liza Josselyn** est la fille de **Ready Cash** (Indy de Vive) et de **Béline Josselyn** (Love You), trois Prix d'Amérique à eux deux. Brillamment qualifiée le 10 mai à Caen, dans la réduction kilométrique d'1'18"5, elle avait alors confirmé l'estime que lui portait déjà son entourage (qualification à retrouver par [ce LIEN](#)).

PARTANTS VINCENNES - Vendredi 22 Septembre

7 PX AQUITANIA - (22H03)

Premium - Att. - (C) - Femelles - 38 000 € - 2200m

1. LEGION D'OURVILLE 🐾	F. Nivard
2. LIBERTINE DJOB 🐾	F. Guerneau
3. LYLOU DES THUYAS 🐾	P.Y. Verva
4. LOCCA DU BELLAY 🐾	P.Ch. Jean
5. LADAMES 🐾	Leo Abrivard
6. LAIKA DE JAUDRAIS 🐾	G. Simon
7. LAURA DE MAI 🐾	P P F. Ouvrie
8. LONG LIFE 🐾	J.Ph. Dubois
9. LA BELLE STAR 🐾	Y. Lebourgeois
10. LITTLE STAR FLEURY 🐾	F. Lagadeuc
11. LANARA 🐾	E. Douaneau
12. LIZA JOSSELYN 🐾	J.M. Bazire
13. LA VIE EST BELLE 🐾	P P T. le Beller



Lors de sa réaction au micro de Fabien Cailler pour le site de Province Courses, son éleveur Pascal Bernard avait réagi, tout en retenue superstitieuse : "A priori, c'est pas mal." Une réaction à (re)découvrir par [ce LIEN](#). Doublement étoilée dans Province Courses l'Hebdo, **Liza Josselyn** a depuis effectué des débuts victorieux à Caen.

Dire que ses débuts étaient attendus est un euphémisme. La pensionnaire de Jean-Michel Bazire, comme l'était sa mère, **Béline Josselyn**, a ce jour-là réalisé quelque chose de peu banal. Dans une épreuve disputée avec un mode de départ derrière autostart, elle s'est élancée prudemment puis a commis une longue faute qui l'a reléguée à une bonne trentaine de mètres des leaders. Revenue en progression ensuite, elle s'est permis d'arbitrer les débats à la fin sans que Romain Congard n'ait vraiment besoin de l'accompagner plus que cela. En prenant le meilleur sur **Lovely du Vallon** (Bird Parker), la pouliche au sang bleu a sans doute déjà placé la barre assez haute. Elle monte celle-ci évidemment encore d'un cran cette fois à Vincennes.

Elle va notamment croiser la route de **Long Life** (Fabulous Wood), une soeur d'**Inoubliable** (Prodigious), également lauréate lors de ses débuts, à Bernay pour sa part. **Lanara** (Diego du Guelier), bonne gagnante à Reims dernièrement, **Little Star Fleury** (Doberman) et **La Belle Star** (Drôle de Jet), titulaires de places respectables, et **La Vie Est Belle** (Alto de Viète), la première lauréate de cette promotion, le 9 juillet à Rânes, composent une opposition digne qui permettra surtout de mettre un peu plus à l'épreuve le talent naissant de **Liza Josselyn**.

Ce qui est certain, c'est que grâce à 24hautrot et Province Courses l'Hebdo, la fille de **Béline Josselyn** est déjà devenue une presque vieille connaissance pour beaucoup (la preuve par [ce LIEN](#)).

24 **AU TROT**

BY PROVINCE COURSES

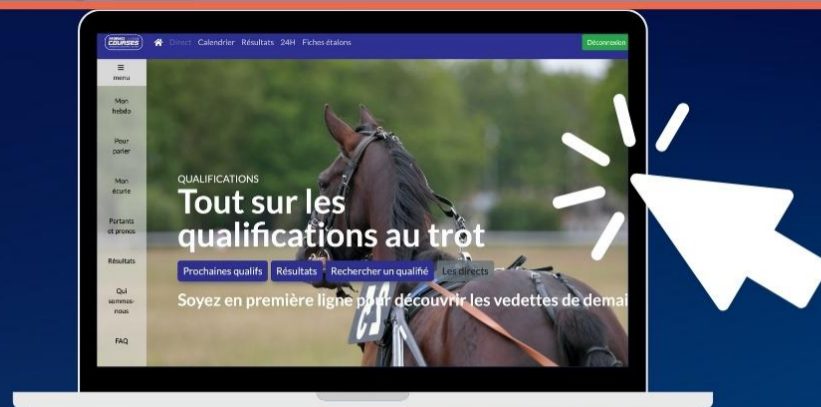
◆ **Édité par** : TURFCOM
 ◆ **Directeur de la publication** : Fabien Cailler
 ◆ **Rédaction en chef** : Sébastien Pouteau - Willy Flambard

◆ **Conception informatique** : Julien Alfandari
 ◆ **Conception graphique** : Julien Soula
 ◆ **Infos commercialisation** : Fabien Cailler - fcailler@turfcom.info
 Pauline Lefauchaux - plevauchaux@turfcom.info

Nous contacter - email : edition@24hautrot.com

RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES **ENTRAÎNEURS** POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



AU PROGRAMME

CHARTRES

C1 - 11H50 (8 COURSES)

LES SABLES D'OLONNE

C1 - 18H30 (8 COURSES)

VINCENNES

C1 - 18H58 (7 COURSES)

DIFFUSION



Chartres débutera la journée vers 11h50 avec 8 courses au programme. Il s'agira ensuite de prendre la direction de Vincennes pour la traditionnelle nocturne au sein de laquelle la dernière course permettra de suivre les premiers pas parisiens de **Liza Josselyn** (712). Née dans la pourpre et rapidement sous le feu des projecteurs, la fille de **Béline Josselyn** (*Love You*) a effectué des débuts victorieux à Caen avec Romain Congard. Elle sera associée pour l'occasion à son entraîneur Jean-Michel Bazire [lire présentation de la course en page précédente]. La société des courses des Sables-d'Olonne proposera sa dernière nocturne de l'année sous format PMH. ■

CES ÉTOILÉS PROVINCE COURSES DÉBUTENT

Ils sont inédits et ont tapé dans l'oeil de nos spécialistes lors de leur qualification.

CHEVAL	QUALIFICATION	PREMIÈRE COURSE	
KALIE PACHA (501)	1'19"3 - LE MANS - 15/12/2022	C5 - LES SABLES D'OLONNE - 22/09/2023	★
LIBERTINE DJOB (702)	1'17"5 - MESLAY-DU-MAINE - 03/08/2023	C7 - VINCENNES - 22/09/2023	★

ON JOUE QUOI ?

S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
JERONIMO DU CAUX (707)	CHARTRES	PRIX DU PMU LE CHIQUITO A SENONCHES (C7)	15H07
JOKER DE MARZY (105)	LES SABLES D'OLONNE	PRIX SAINT FOY (Gr A) (C1)	18H30
LIZA JOSSELYN (712)	VINCENNES	PRIX AQUITANIA (C7)	22H03

NOTÉS DERNIÈREMENT






Retrouvez la liste de tous les chevaux déclarés partants que nous avons repérés à leur dernière course !

CHEVAL	SA COURSE DU JOUR	SON APTITUDE AU PARCOURS DU JOUR
INFAILLIBLE (202) ★	PRIX DU BAR-PMU DES SPORTS A JANVILLE (CHARTRES)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 0 place(s)
KELLE AMBRE HAUFOR (511) ★	PRIX L'ECHO REPUBLICAIN (CHARTRES)	PAS DE PERF
JALIMEDE (712) ★	PRIX DU PMU LE CHIQUITO A SENONCHES (CHARTRES)	PAS DE PERF
FILOPOTO PENA (811) ★	PRIX HOMMAGE A JEHAN LECHESENE (CHARTRES)	PAS DE PERF
JOKER DE MARZY (105) ★★	PRIX SAINT FOY (Gr A) (LES SABLES D'OLONNE)	PAS DE PERF
JASMIN DU LUPIN (111) ★	PRIX SAINT FOY (Gr A) (LES SABLES D'OLONNE)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
JACK WIJUDECY (208) ★	PRIX HERVE GILLES (Gr B) (LES SABLES D'OLONNE)	PAS DE PERF
KAFU (314) ★	PRIX SAINT MATHURIN (LES SABLES D'OLONNE)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
KIM CASH (511) ★	PRIX L'ILE D'OLONNE (Gr A) (LES SABLES D'OLONNE)	PAS DE PERF
HUDSON BAIE (711) ★	PRIX DU CHATEAU D'OLONNE (LES SABLES D'OLONNE)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 0 place(s)
INDY DARK (309) ★★	PRIX ELSA (VINCENNES)	3 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
JERICHO (410) ★★	PRIX EUCHARIS (VINCENNES)	PAS DE PERF
LIZA JOSSELYN (712) ★★	PRIX AQUITANIA (VINCENNES)	PAS DE PERF

DIFFUSION : 

1 PX EROS - (18H58)

Premium - Att. - (D) - Femelles - 40 000 € - 2700m

1. JERLA MAZA 	Julien Raffestin
2. JAZZIE DE BERLES 	M. Abrivard
3. JALISCA MADRIK 	F. Lecanu
4. JET SET DU BELLAY 	C. Megissier
5. JORDANIE DU VIVIER 	Cl. Duvaldestin
6. JAYA DES BROUSSES 	Anthony Dollion
7. JUSTESS VIKING 	M. Norberg
8. JUTONNIERE 	A. Wiels
9. J'AIME EN VRAI 	B. Rochard
10. JAVA DU MONCEL 	P.Y. Verva
11. JEEDAYA DU VIVIER 	S. Ernault
12. JOMA OV 	S. Houyvet
13. JULIA D'AMOUR 	F. Nivard
14. JOYEUSE SMART 	V. Cabos

2 PX CLEOMEDE - (19H33)

Premium - Att. - (E) - Femelles - 52 000 € - 2850m

1. HEAVENLY WELL 	T. le Beller
2. HOSCOTTE DE MAUPAS 	M. Abrivard
3. FABIOLA DE SALSIA 	J. Koubiche
4. FEDEROVKA 	F. Desmigneux
5. HOTESSE D'HAUFOR 	F. Lagadeuc
6. GRIOTTE 	B. Rochard
7. HERMINE DE RHEVE 	P.Y. Verva
8. GLORIA GWEN 	Y. Lebourgeois
9. HEMMA DE BRIKVIL 	F. Nivard
10. HAPPY DANICA 	A. Garandeau

3 PX ELSA - (20H15)

Premium - Att. - (C) - Mâles - 53 000 € - 2700m

1. IDEAL DU BRIEU 	E. Lelievre
2. IZAC AWAGNE 	F. Ouvrie
3. IMPALA DE VAL 	P. Edouard Mary
4. IGGY POP DE CHENU 	P. Pellerot
5. IMPERIAL MARANDAIS 	Y. Lebourgeois
6. ICELANDER 	Leo Abrivard
7. IDEAL DE CASTELLE 	M. Abrivard
8. IDEAL SAN LEANDRO 	N. Bazire
9. INDY DARK 	B. Rochard
10. INDIGO PIERJI 	F. Nivard
11. IACYNTHIE DIDJEAP 	J. Vanmeerbeek
12. IQUEM D'AMER 	J.M. Bazire
13. INDICE DELADOU 	Ch. Heslouin
14. INSTINCT SAINT BAR 	A. Wiels
15. ILLICO DES BAUX 	David Lefevre
16. IDEAL GREEN 	F. Lagadeuc




4 PX EUCHARIS - (20H42)

Premium - Att. - (E) - Mâles - 35 000 € - 2175m

1. JEAN D'HOLLENBOURG 	B. Rochard
2. JULES ET JIM 	D. Locqueneux
3. JOKER DU GERS 	E. Lelievre
4. JIOSCO DES CHASSES 	P.Y. Verva
5. JAPON DAIRPET 	M. Abrivard
6. JOB DU PERSIL 	F. Lecanu
7. JUNKIES MINDS 	S. Ernault
8. JACO LE GRAND 	R. Derieux
9. JARVIS 	J. Koubiche
10. JERICO 	F. Nivard
11. JULIANO DE PLAY 	B. Rouer
12. JO DIBAH 	F. Lagadeuc
13. JINGALO DU CHENE 	Y. Lebourgeois















5 PX LACADEIRA - (21H09)

Premium - Att. - (E) - Mâles - 35 000 € - 2700m

1. KOZAK CAUVELLIERE 	David Lefevre
2. KILDARE OF LOVE 	F. Desmigneux
3. KADOR DU MONT 	Emilien Raulline
4. KIEVEL 	V. Viel
5. KASSOUMAYE 	B. Rochard
6. KING'S RETURN 	P.Ch. Jean
7. KROC DES CARREAUX 	F. Nivard
8. KASH DES CAILLONS 	A. Favris
9. KRAC DE GUIBRAY 	F. Ouvrie
10. KENESIS MIXO 	G.A. Pou Pou
11. KARAMEL TENDRE 	G. Gillot
12. KIWI DE TREMONT 	Y. Lebourgeois





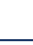








6 PX LYRA - (21H36)

Premium - Att. - (E) - Femelles - 35 000 € - 2700m

1. KAOLA DE CREPIN 	G. Gillot
2. KALINE DE VIVOIN 	F. Lecanu
3. KIBORA BUISSONAY 	J.G. Van Eeckhaute
4. KIVIVE DE HOUELLE 	Y. Lebourgeois
5. KOKINE JABA 	J.M. Bazire
6. KHADIDJA CASTELETS 	F. Lagadeuc
7. KHALEESI D'ALESA 	B. Rochard
8. KI VA 	M. Abrivard
9. KELLY JANE 	J.Ph. Dubois
10. KITA MESLOISE 	David Lefevre
11. KOCARDE 	A. Favris
12. KASSIOPEE NANIE 	Julien Raffestin
13. KARINA STEED 	R. Derieux
14. KATE 	Ch. Martens

7 PX AQUITANIA - (22H03)

Premium - Att. - (C) - Femelles - 38 000 € - 2200m

1. LEGION D'OURVILLE 	F. Nivard
2. LIBERTINE DJOB 	F. Guerineau
3. LYLOU DES THUYAS 	P.Y. Verva
4. LOCCA DU BELLAY 	P.Ch. Jean
5. LADAMES 	Leo Abrivard
6. LAIKA DE JAUDRAIS 	G. Simon
7. LAURA DE MAI 	F. Ouvrie
8. LONG LIFE 	J.Ph. Dubois
9. LA BELLE STAR 	Y. Lebourgeois
10. LITTLE STAR FLEURY 	F. Lagadeuc
11. LANARA 	E. Douaneau
12. LIZA JOSSELYN 	J.M. Bazire
13. LA VIE EST BELLE 	T. le Beller

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL

FERRURE

JUTONNIERE (108)

D4



RETROUVEZ NOS INDEX
EXCLUSIFS DES ÉTALONS
POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

DIFFUSION :  **1 PX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 28 - (11H50)**

Premium - Att. - (G) - Amateurs - 6 000 € - 2825m

1. HADES D'AVIGNERE		Th. Huchede
2. HIPONY BOURGEOISE		E. Nicolaysen
3. HEAVEN MARGAUX		T. Kantela
4. HAZANA THONIC		R. Berthelot
5. HADES DU LAS VEGAS		P.M. Allais
6. HERMIONE DARCHE		K. Guillon
7. FLAVIO		B. Guenet
8. GRAXO		J. Roux
9. ESPRIT FRAPPEUR		Q. Vollet
10. FALMACO DES ANGLAIS		P. Forest
11. ELLO FOSSAVIE		C. Marolleau
12. FLICFLAC DU LOGIS		A. Unterreiner
13. FUNKY JET		F. Chapdelaine
14. ESTIME MOI		J.Cl. Louche

2 PX DU BAR-PMU DES SPORTS A JANVILLE - (12H20)

Premium - Monté - (F) - Apprentis-lads-jockeys - 17 500 € - 2825m

1. IRPIEU DE VARVILLE		Andrea Roussel
2. INFALLIBLE		N. Perron
3. IFALCO DE MAY		A. Gervais
4. ISOLINA		Clea Roger
5. IMPEC D'ECOUVES		E. Callier
6. IDEAL DE NGANDA		F. Letonturier
7. IRIS THORIS		L. Thoraval
8. IMAGE DE RABET		O. Placier
9. IEUSSEC EXPRESS		T. Vlaemynck Debost
10. INTENTIONALLY		C. Jary
11. INDY DES PENDANTS		E. Croisic

3 PX POUZZOLANES DES DOMES - (12H50)

Premium - Att. - (E) - Mâles - 19 500 € - 2825m

1. KALAWAT		Guillaume Martin
2. KOEUR DE VANILLE		F. Ouvrie
3. KAJAGOOGOO		Leo Abrivard
4. KASH PRIDE		A. Laurent
5. KEVISAN		J. Bruneau
6. KAPORAL DE VIETTE		A. Barrier
7. KATAR		Y. Lebourgeois
8. KILLER DES CHAMPS		H. Langlois
9. KRAC DE CAZOULENE		L. Guillemin
10. KIKOU D'ALEXIANE		J. Bescher
11. KENTUCKY LOVE		P. Castel
12. KAOS DE LA COTE		A. Rebeche

4 PX VERT MARINE - (13H22)

Premium - Monté - (E) - 19 500 € - 2825m

1. JAVRILLON		Christopher Corbineau
2. JOHNNY GATEM		G. Gervais
3. JUVACAT DE CAPONET		B. Rochard
4. JINGLE BUROIS		A. Barrier
5. JO LA CLASS		E. Callier
6. JAG DU VEILLEROT		L. Planchenault
7. JERIKA DE KERYANN		A. Abrivard
8. JO DE CAZOULENE		A. Andre
9. JOYABELLA		M. Mottier
10. JASSETTE DE ROCHE		V. Saussaye
11. JAVA BESP		A. Gendrot
12. J'AIME JIHAIME		Alexiane Lepage
13. JACADI DE RANCVHAL		Th. Dromigny
14. JURITI		Guillaume Martin
15. JOTT DU BOCAGE		A. Rebeche
16. JACKSON KILY		F. Lagadeuc

5 PX L'ECHO REPUBLICAIN - (13H57)

Premium - Att. - (E) - Femelles - 19 500 € - 2825m

1. KLASSICA BLEUE		A. Abrivard
2. KALINKA DU BLEUET		M. Abrivard
3. KISS ME DE JOMAX		V. Saussaye
4. KANAKY DES HUPIS		A. Angot
5. KALINE DES ILES		M. Mottier
6. KREATION DREAM		B. Rochard
7. KISS ME JIVE		F. Ouvrie
8. KANDYDLA GAUCHERIE		F. Lagadeuc
9. KASAQUE PIYA		T. le Beller
10. KISMIE DE MONTFORT		H. Langlois
11. KELLE AMBRE HAUFOR		J. Leboutteiller
12. KHALEESI LA VIE		B. Vallette

6 PX CLARIS AUTOMOBILES - (14H32)

Premium - Att. - (F) - 19 500 € - 2825m

1. IGABY STAR		A. Barrier
2. IMAGE TROPEZIENNE		M. Abrivard
3. INTACT DES LANDES		S. Hardy
4. IF YOU WIN		Y. Lebourgeois
5. INTERDIT DE BOUERE		S. Poilane
6. INTEL D'OSTAL		B. Rochard
7. IMPERIAL ROMAIN		S. Alus
8. IBIS DU LYS		F. Lagadeuc
9. INOUK LOULOU		A. Abrivard
10. IVANA DU CHATELET		L. Guillemin
11. IZORA BARZAT		P.A. Rynwalt- Boulard
12. ICARE DE VAL		P. Edouard Mary
13. INES DU MARLOU		F. Picot
14. IDEAL RANAIS		G. Junod
15. ITHENA DE GAJUEL		A. Marie
16. INTERMEDE DU RIL		R. Derieux

7 PX DU PMU LE CHIQUITO A SENONCHES - (15H07)

Premium - Att. - (B) - 29 000 € - 2825m

1. JOYEUSE DE VOUEDE		G. Gervais
2. JOUVENCE SECRETE		M. Ionescu
3. JAPON YAMM		M. Mottier
4. JOKER DU MIDI		A. Garandean
5. JYLVE DE GUEUDE		F. Lagadeuc
6. JODLEUSE MAG		B. Rochard
7. JERONIMO DU CAUX		A. Laurent
8. JAZZY FLIGNY		A. Barrier
9. JOCKSTRAP		F. Ouvrie
10. JUNIOR DU CHERISAY		Y. Lebourgeois
11. JASMIN BLANC		E. Allard
12. JALIMEDE		J.F. Senet
13. JARIDA GEMA		M. Sassier
14. JAZZ DE PERVENCHE		A. Abrivard
15. JASPERS TURGOT		M. Abrivard

8 PX HOMMAGE A JEHAN LECHESNE - (15H42)

Premium - Att. - (F) - 25 000 € - 2825m

1. HIP HOP DE MADKER		Y. Lebourgeois
2. HIBISCUS DES BAUX		L. Guillemin
3. HAROLD BERGIL		A. Abrivard
4. GOHAKI		R. Derieux
5. HAPPY D'AIMTE		F. Lagadeuc
6. HUNIQUE		F.M. David
7. HEAVEN QUICK		E. Allard
8. HALDO D'YMER		Guillaume Martin
9. GITANE DU ROCHER		M. Abrivard
10. HARLEY DU CHERISAY		J.F. Senet
11. FILOPOTO PENA		F. Coppyn
12. HOKKAIDA		M. Sassier
13. HILYROSE D'ICELEA		Alexandre Bodin
14. HECTOR DE BASSIERE		E. Letouze
15. HOLKA DU LYS		L. Cuff
16. FOKKER DE BAILLY		B. Rochard

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
INTERMEDE DU RIL (616)	D4